



# Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

(Synthèse)



**Bloc-porte bois largement vitré (avec huisserie bois)**

**Déclarant** Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)

**Unité fonctionnelle** Fermer une ouverture permanente dans une paroi, tout en permettant le passage de piétons, et en assurant une certaine transparence et, éventuellement, une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- une résistance au feu\* (entre E/EI30 et E/EI60)
- une participation au compartimentage et à l'évacuation des personnes en cas d'incendie (classement DAS)

pour une durée de vie de référence (DVR) de 30 ans

\*L'Arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages précise la correspondance entre les classements européens (E, I) et les classements français (PF, CF)

**Unité** m<sup>2</sup> (surface de l'ouverture avant pose)

**Date de publication** 22.10.2019

**Date de validité** 09.07.2024



## CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Bloc-porte bois largement vitré (avec huisserie bois) » du 10 juillet 2019. Cette FDES est la septième des 8 FDES réalisées par la société Estearna pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle fait l'objet d'une attestation de vérification délivrée par M. PEVERELLI (EVEA).



## PRODUITS COUVERTS

La FDES « Bloc-porte bois largement vitré (avec huisserie bois) » couvre l'ensemble des blocs-portes bois largement vitrés (avec huisserie bois) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

**Les membres suivants de l'association ATF-BPT fabriquent des produits couverts par la présente Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire :**

COMEC, ZA de Montévi, 49280 La Tessoualle

CROUZILLES, Les Bouvents, BP 66, 16200 Jarnac

DEYA, 13, rue Pierre & Marie Curie, 19400 Argentat

JELDWEN, 35 avenue de la Ténarèze, 32800 Eauze

MALERBA, Rue Paul Malerba, B.P. 32, 69470 Cours-la-Ville

MONTIBERT, Rue de l'industrie, 69240 Thizy-les-Bourgs

POLYTECH, 3 Allée des Ajoncs, ZAC de la Montane EST 1, 19800 Eyrein





## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

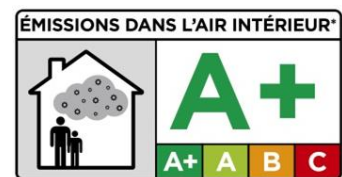
Indicateur	Valeur sur l'ensemble du cycle de vie	Unité
<b>Indicateurs décrivant les impacts environnementaux</b>		
<b>➤ Réchauffement climatique</b>	<b>222</b>	<b>kg eq. CO<sub>2</sub> /UF</b>
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,0000137	kg eq. CFC 11
Acidification des sols et de l'eau	0,857	kg eq. SO <sub>2</sub>
Eutrophisation	0,132	kg eq. PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup>
Formation d'ozone photochimique	0,0572	kg eq. éthène
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	0,00387	kg eq. Sb
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	2470	MJ PCI
Pollution de l'air	36200	m <sup>3</sup>
Pollution de l'eau	63,1	m <sup>3</sup>
<b>Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires</b>		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	1230	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	349	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	1580	MJ/UF
<b>➤ Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières</b>	<b>8370</b>	<b>MJ/UF</b>
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	25,3	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	8400	MJ/UF
<b>Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau</b>		
Utilisation de matière secondaire	0,333	kg/UF
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	14,3	MJ/UF
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation nette d'eau douce	16,7	m <sup>3</sup> /UF
<b>Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets</b>		
Déchets dangereux éliminés	22,4	kg/UF
<b>➤ Déchets non dangereux éliminés</b>	<b>101</b>	<b>kg/UF</b>
Déchets radioactifs éliminés	0,0928	kg/UF
<b>Autres informations environnementales décrivant les flux sortants</b>		
Composants destinés à la réutilisation	0,0163	kg/UF
Matériaux destinés au recyclage	4,06	kg/UF
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	4,08	kg/UF
Energie fournie à l'extérieur	32,5	MJ/UF

Notes : La version complète de cette FDES présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



## INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur produits de construction solides selon la norme NF EN ISO 16000-9 (2006) ont été réalisés par l'Institut Technologique FCBA pour l'ATF-BPT. D'après les résultats de ces essais collectifs (Rapports d'essais FCBA n°402/12/1008C/1à8 et n°402/12/1008C/9et10) et les essais individuels réalisés par les membres de l'ATF-BPT, la classe affichée pour les produits couverts par la présente FDES varie de A à A+ (suivant le Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011).



Exemple d'étiquette >

\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Pour télécharger les 8 FDES en version complète  
- rendez-vous sur [www.uicb.pro/atf-bpt/](http://www.uicb.pro/atf-bpt/)  
- ou scannez le flash-code

